

plus, à ne ménager aucun effort pour renforcer les mécanismes internationaux oeuvrant pour la paix. Cette activité à travers le monde doit inciter les super-puissances à redoubler d'efforts pour parvenir à des accords bilatéraux. Bien que 86 pour cent de la population mondiale ne vive ni aux Etats-Unis ni en Union soviétique, nous subissons tous les retombées des relations entre ces super-puissances qui possèdent ensemble 95 pour cent des armes nucléaires, dont le nombre dépasse cinquante mille. De toute évidence, ces relations touchent tout le monde. Il y va de l'intérêt de tous de contribuer à l'amélioration de l'ensemble des rapports Est-Ouest et, comme l'a dit le Secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuéllar, dans le discours qu'il a prononcé après sa réélection vendredi dernier, d'"exiger des gouvernements des Etats qui possèdent des armes nucléaires qu'ils méditent sur leurs responsabilités vis-à-vis de leurs peuples et du genre humain et qu'ils mènent des politiques qui conduisent à l'élimination de ces armes." On a coutume de dire que l'histoire jugera les actes de chacun. Mais, s'agissant de la question dont nous débattons, l'être humain ne survivra pas et son histoire ne pourra pas être écrite dans un avenir impossible si jamais les moyens de destruction de l'espèce humaine que possèdent à l'heure actuelle les deux super-puissances devaient être utilisés.

Le rôle des Nations Unies en matière de désarmement est d'améliorer les perspectives de conclusion d'importants accords bilatéraux en mettant en place un cadre général viable de progrès multilatéraux. Nous devrions, au sein de cette Commission, nous attacher davantage à l'adoption de résolutions de consensus aussi substantielles que possible plutôt qu'à une simple augmentation du nombre de résolutions. Lors de la session de 1976, 23 résolutions ont été adoptées, dont huit par consensus. Neuf ans plus tard, en 1985, la Commission a approuvé 66 résolutions, dont 20 par consensus. L'accroissement du nombre de résolutions ne faisant pas l'objet d'un consensus, dont un grand nombre se neutralisent et divisent la Commission, constitue une réalisation d'une valeur contestable que le monde extérieur ne peut absolument pas comprendre. N'oublions pas que le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement, qui demeure l'étalon au regard duquel nous évaluons les progrès, a été adoptée par consensus. Le Président de la dernière session, l'ambassadeur Alatas, de l'Indonésie, nous a donné un conseil important lorsqu'il a recommandé la formation d'un petit groupe de travail qui s'efforcerait de rationaliser les travaux de la Commission.